



QUALITE DE VIE DE LA BORDE

association loi 1901

(siège social : 27, avenue Alfred de Musset)

(78360 MONTESSON)

LA BORDE TOUCHÉ PAR LES INONDATIONS !

La crue de la Seine a, une fois de plus, fait vivre de nombreuses heures d'inquiétude aux riverains de La Borde. Cela s'est traduit par :

- plus de 15 jours de pompage intensif de l'eau d'infiltration au risque de saper les fondations de nos maisons,
- la surveillance continuelle de l'évolution de la crue, avec l'absence d'information moyen terme fiable,
- l'apparition de rapaces tentant de saboter nos installations de pompage (vol de pompes ...),
- la cohorte de badauds dominicaux venant se repaître du malheur des autres,
- l'incompréhension et la colère des riverains, face aux réticences de la municipalité à vouloir faire une digue, au point de parler du rattachement de La Borde à Sartrouville.

De source officielle, les bassins réservoirs ont permis d'écrêter la crue de 1 mètre. Il nous a aussi été confirmé que si cette crue s'était déroulée en avril, les bassins étant toujours pleins en cette période de l'année, le niveau de la Seine aurait, par conséquent, atteint **1 mètre de plus**. Le remblaiement de l'île de La Borde aurait, de plus, augmenté la hauteur d'eau de 20 cm.

Lors du conseil municipal du 20/01/94, les membres de notre bureau ont remis symboliquement une bouteille de Château La Borde (appellation *Eau de Seine incontrôlée* Crue 1994) . Nous avons demandé à connaître la position de la municipalité sur la reprise du projet de digue, abandonné en 1990 alors qu'il faisait partie du programme électoral de 1989.

La municipalité devait en débattre lors du bureau municipal réuni le 24 janvier 1994. Nous n'avons **pas connaissance** de sa position à ce jour. Nous ne comprendrions pas qu'elle n'accepte pas la réalisation d'une digue d'autant que le gouvernement, au vu des dernières inondations, est décidé à revoir totalement sa politique de gestion des cours d'eau.

De plus un projet de détournement de la Seine, au niveau de la boucle de Gennevilliers, aura pour conséquence directe, s'il est réalisé, d'augmenter la hauteur de la Seine à Montesson.

Nous rappelons que les travaux entrepris sur le quai G. Sand sont destinés à empêcher la dégradation des berges par l'érosion de l'eau du fleuve, mais n'ont aucun rôle de protection contre les inondations.

Notre député, monsieur Myard, nous a assuré qu'il défendrait, dans le cadre du SIVS, tout projet de digue anti-crue soutenu par la mairie de Montesson.

Nous abordons une période décisive. C'est pourquoi nous remercions les nombreux riverains qui, à la suite du bulletin n°10 bis, ont décidé de soutenir notre action et nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux adhérents.